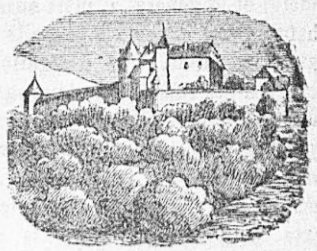




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 7^h 10⁰⁵ 2^h 6⁴⁴. — BULLE, arr. 9^h 12³⁰ 4^h 9³⁵.

ABONNEMENTS
Suisse... 1 an, Fr. 4.50
Etranger... 1 an, Fr. 5.50
Payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.

ANNONCES
District de la Gruyère : une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace.
RECLAMES : Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne.
S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, 84, rue de Bouleyes (Cercle catholique 1^{er} étage)

Aux Chambres fédérales.

Nous avons vu qu'un député de Berne, M. Buhlmann, a osé affirmer à la face de ses collègues que la Belgique avait été violée par elle-même avant de l'être par les Allemands. N'a-t-il pas ajouté que la Suisse allemande était plus indépendante intellectuellement que ne l'était la Suisse française, celle-ci ne trouvant rien de bon que ce qui vient de Paris? Il affirmait de plus que la haine de l'Allemagne a fait de grands progrès dans la Suisse romande, alors que la Suisse allemande n'éprouve, selon lui, aucune animosité pour la France.

Hélas! en cette époque, nous sommes obligés de convenir que, si nous voulons trouver le centre où se sont retirés les restes du Droit, de la Justice, de l'Humanité, toutes choses qui forment notre idéal, à nous autres, Suisses, ce n'est pas du côté du nord que nous devons tourner nos regards. C'est pourquoi M. Buhlmann avait raison en affirmant que nous ne trouvons rien de bon que ce qui vient de Paris.

L'admiration de la force brutale, le culte du militarisme barbare et cruel, tel que nous l'avons vu pratiquer depuis dix-huit mois, cela n'est certes pas notre idéal et ne le sera jamais, tant que la Suisse française veillera avec un soin jaloux au maintien de nos nobles traditions. Mais il est inadmissible que, en plein Conseil national, un député vienne nous reprocher cette recherche constante du bien de la patrie et de la conservation de nos droits et de nos privilèges.

M. Buhlmann a prétendu que la Suisse n'est pas germanisée. Elle ne l'est pas encore. Mais, comme nous l'avions dit ici déjà, elle était en marche rapide vers une germanisation à outrance, lors de la déclaration de guerre. Et cette guerre n'aura été qu'un grand bien pour nous, car elle a servi à dessiller bien des yeux; elle a fait entrevoir le gouffre dans lequel allaient sombrer notre indépendance économique, notre indépendance politique ensuite.

Non, la Suisse française n'éprouve pas de haine pour l'Allemagne et surtout elle n'englobe pas dans cette haine la Suisse allemande. Ce que nous haïssons, c'est le militarisme prussien, dont nous avons vu les tristes résultats, c'est le pangermanisme qui s'in-

filtrait dans nos populations, dans notre commerce, dans nos industries, jusque même dans les milieux politiques, au point qu'il s'est imposé à l'admiration de beaucoup d'intellectuels qui finissent par ne jurer que par l'Allemagne.

On ne saurait nier que l'influence de l'Allemagne ait fait de grands progrès, d'immenses progrès chez nous, avant la guerre, au point que des colonels en aient oublié leurs devoirs de soldats. On ne veut pas en convenir, au delà de l'Aar, mais on agit néanmoins de manière à confirmer cette constatation. Nos confédérés ne s'en aperçoivent pas peut-être; l'alcoolique ne s'aperçoit point non plus de son intoxication; il s'en va sans avoir eu la conscience de son triste état, avec la conviction qu'il a toujours respecté les bornes de la sobriété. Le phthisique meurt avant d'avoir pu se rendre compte de son état de maladie. Et nous, Suisses, nous allons mourir également, lorsque la guerre nous a sauvés de l'intoxication dangereuse.

En continuant la discussion sur les pleins pouvoirs, les orateurs romands se sont élevés avec force contre tous les excès auxquels ont donné lieu ces pleins pouvoirs.

M. Tissières (Valais) a condamné la dictature militaire, dictature telle qu'on ne la voit dans aucun des pays belligérants. Par les mesures prises, dit-il, le Conseil fédéral a fait la politique de notre estomac, mais n'a point fait celle de notre cœur.

Parlant du procès de Zurich et de la déposition du chef de l'état-major général, il se demande comment un fonctionnaire qui peut professer de telles théories peut rester plus longtemps à la tête de l'état-major.

M. Hoffmann a établi une comparaison entre l'unité des pays belligérants et nos divisions intestines.

Un médecin thurgovien, M. Ullmann, accuse la presse romande d'avoir intoxiqué d'honnêtes populations. Il s'en prend surtout à M. Secrétan, rédacteur de la *Gazette de Lausanne*, qui, dit-il, peut se frapper la poitrine en faisant son *mea culpa*. Il s'attire de M. Secrétan une verte réplique, vigoureusement applaudie par la députation romande unanime.

Les députés socialistes Naine et Graber font des propositions tendant à la révocation du général et de son

chef d'état-major. Ces propositions n'ont pas de succès.

M. Bonhôte, de Neuchâtel, fait une critique serrée de l'exercice des pleins pouvoirs au nom desquels on a installé un véritable régime oligarchique.

M. Peter, de Genève, explique l'excitation de la Suisse française provient surtout de l'excès de la centralisation.

M. de Meuron demande des explications au sujet de l'ordre donné par l'état-major de préparer des transports de troupes dans la Suisse française au lendemain du procès de Zurich.

Pourquoi ils attaquent.

La bataille de Verdun est, pour les Allemands, une opération défensive. Ils ont attaqué le front français, avec une fureur et une impétuosité remarquables, parce qu'il importe qu'ils obtiennent le plus vite possible un résultat décisif.

On a dit : les Allemands sont pressés, il leur faut terminer promptement cette guerre, leur situation économique et financière ne leur permet plus de retarder la solution de la guerre.

La prolongation de la lutte, ajoutet-on, est certes profondément regrettable pour tout le monde, mais, sous tous les rapports, cette perspective est infiniment plus redoutable pour les Austro-Allemands que pour les Alliés, qui non seulement possèdent la maîtrise des mers, ce qui leur permet de se ravitailler indéfiniment, mais ont encore à leur disposition des ressources en hommes, en munitions, en finances et en denrées de toutes sortes bien supérieures aux empires du centre.

En réalité, l'Allemagne n'est pas à ce point épuisée qu'il lui faille en terminer tout de suite. Sans doute l'Allemagne voit se raréfier son « matériel humain » et connaît de graves difficultés d'ordre économique et financier. Mais tant qu'un blocus effectif, absolument hermétique ne sera pas organisé, les empires centraux pourront toujours arriver à se ravitailler en denrées alimentaires et en matières premières indispensables à la fabrication des armes et des munitions.

Les raisons de l'attaque sur Verdun sont d'un autre ordre. L'Allemagne savait que les Alliés étaient en train de réaliser cette *unité de direction* qui

est la grande et heureuse pensée de M. Briand; elle savait que les puissances de l'Entente se préparaient en vue d'une grande offensive simultanée sur chacun des fronts et que, pour des raisons de convenance, cette lutte, qui sera décisive, ne se produira qu'au milieu du printemps. Dès lors, prendre les devants, frapper un grand coup sur l'un des théâtres de la guerre, se ruier sur l'un des adversaires au point de l'accabler et de rendre impossible tout effort offensif de sa part avant longtemps, telle était évidemment, pour les Allemands, la seule tactique capable d'empêcher la réalisation d'une attaque générale sur tous les fronts. C'est ce qu'elle a fait. L'Allemagne ne doit ses succès qu'à la possibilité qui lui a toujours été laissée jusqu'à présent de concentrer ses armées sur un seul point en dégarnissant partiellement les autres. Le jour où il lui faudrait résister à la fois de tous les côtés, elle serait fatalement débordée. C'est pourquoi, se doutant que les Alliés ne seraient prêts que dans quelques mois, elle a renouvelé la tactique qui lui a constamment réussi jusqu'ici.

Mais elle avait mal préjugé de la capacité de résistance des Alliés; le front français demeure inviolé; les admirables troupes de l'Est ont subi magnifiquement le plus furieux assaut qui fut jamais.

Robert DELYS.

NOUVELLES SUISSES

Le grand débat. — De *La Tribune de Genève* :

L'adjonction proposée par M. Gaudard, appuyée par la presque totalité de la délégation romande, cause des soucis à la gauche radicale. « Persuadés que le Conseil fédéral et le général, proposent de dire ces députés, veilleront à ce que la neutralité de la Suisse soit assurée par tous ceux qui ont pour mission de la défendre. »

Ce texte a déjà donné lieu de nombreuses confabulations dans les couloirs. Depuis jeudi soir, il a passé par bien des vicissitudes et c'est pour aboutir si possible à une entente que le président a clôturé la séance de vendredi à six heures déjà.

La séance du groupe radical s'est ouverte immédiatement après. Le bloc suisse allemand avait proposé de commettre non seulement le « Conseil

fédéral et le général », mais aussi « le chef de l'état major » à la garde de la neutralité suisse. Une délégation du groupe a été chargée de l'étrange démarche d'aller demander au colonel Sprecher son opinion sur cette formule. Le chef de l'état major ayant déclaré qu'il ne pouvait l'accepter, le texte primitif des Romands a été écarté par cinquante six voix contre vingt-cinq et remplacé, par le même nombre de voix, par une déclaration, repoussée par les radicaux romands, où l'on substituait la vague formule « les autorités responsables » aux termes « Conseil fédéral et général ».

Il est possible que cette formule qui constitue un compromis assez amorphe, soit encore modifiée avant le vote final.

Les horlogers genevois. — La Fédération genevoise des horlogers, bijoutiers joailliers et orfèvres s'est réunie jeudi en assemblée pour protester et trouver une formule donnant satisfaction à ses désirs légitimes de travail tout en supprimant les abus signalés, concernant l'interdiction du platine et de l'or sous toutes leurs formes. Si la décision d'interdiction, prise par le département politique, est maintenue, c'est la fermeture immédiate de nombreux ateliers de Genève et des Franches Montagnes et la misère pour des milliers d'ouvriers.

Le prix de la benzine. — Le département fédéral de l'économie publique a fixé comme suit les prix maxima de la benzine : prix de vente par la division des marchandises : benzine d'automobiles, 58 francs les 100 kg. ; benzine pour dégraissage, 51 fr. les 100 kg. La livraison se fait par wagons-citernes de 1000 kilos au moins, franco stations suisses de chemins de fer de plaine.

Les négociants en gros peuvent exiger comme supplément maximum, lorsqu'ils revendent la benzine par wagons complets de 1000 kilos, 75 centimes par 100 kilos ; lorsqu'ils revendent cette benzine par futailles à des revendeurs ou à des consommateurs, sept francs par cent kilos, tous frais de transport par chemin de fer à la charge de l'acheteur, qu'il s'agisse de la marchandise même ou des futailles vides. Pour la livraison franco au domicile de l'acheteur, un supplément extraordinaire, allant jusqu'à un franc par cent kilos net, peut, en outre être perçu.

Prix maxima pour la vente au détail, par quantités de cinq litres et plus : benzine pour automobiles, 65 fr. les cent litres ; benzine pour dégraissage, 58 francs les cent litres. Pour la vente par quantités inférieures à cinq litres, le prix reste libre. La vente au détail aura lieu exclusivement par litre.

Cet arrêté entre en vigueur le 13 mars.

Recettes douanières. — Les recettes douanières se sont élevées en février 1916 à 4.342.470 francs, contre 3.751.877 francs en février 1915, soit une plus-value de 590.593 fr. Du 1^{er} janvier à fin février, elles ont atteint

8.313.531 francs contre 8.258.745 fr. dans la période correspondante de 1915, soit une plus-value de 54.786 francs.

De la laine pour la Suisse. — D'après le correspondant du *Morning Post*, 4000 balles de laines vont être transportées de Londres en Suisse par Gènes. Les autorisations de transport ont été accordées. Il est probable que les demandes d'exportation ont été faites en plusieurs fois et pour de petites quantités.

Importation de bétail. — En 1915, suivant les enquêtes faites par les vétérinaires, il a été importé en Suisse 655 chevaux (en 1914, 9048) ; 16,508 bœufs (46,579) ; 25,922 porcs (25,801) ; 1404 moutons (81,564) ; 784 chèvres (1706).

Il a été importé en viande fraîche et fumée, conserves et boyaux 6,429,550 kg., soit 3,709,733 de moins qu'en 1914.

Il n'a pas été importé de viande congelée en 1915, étant donné les circonstances et les retards probables ainsi que les prix élevés de cette denrée.

Stocks de denrées alimentaires. — Le Conseil fédéral a pris un arrêté complétant celui du 18 février 1916 concernant le séquestre de stocks de denrées alimentaires.

L'article prévoit que le séquestre est aussi considéré comme exécuté par la communication au dépositaire de la marchandise.

Le département de l'économie publique peut considérer comme propriétaire de la marchandise séquestrée se trouvant chez des tierces personnes, par exemple dans des entrepôts, la personne au nom de laquelle les marchandises étaient emmagasinées lors du séquestre.

Lorsque l'adresse d'une personne est inconnue, le séquestre, ainsi que d'autres mesures prévues par l'arrêté du Conseil fédéral du 18 février peuvent être valablement portés à sa connaissance par la publication dans la *Feuille officielle du commerce*.

Ces dispositions sont aussi applicables aux séquestres déjà exécutés.

Quiconque accepte d'emmagasiner des marchandises est tenu, sur demande, de renseigner le département de l'économie publique au sujet des quantités emmagasinées et de leurs propriétaires. Le refus de fournir ces renseignements ou la communication de renseignements inexacts sont punissables conformément aux articles 7 et 8 de l'arrêté du 18 février.

L'arrêté concernant le séquestre de stocks de denrées alimentaires du 18 février, ainsi que le présent arrêté sont aussi applicables aux matières fourragères de tout genre.

Le présent arrêté est entré en vigueur le 11 mars. Le département de l'économie publique est chargé de son exécution.

Berne. — **Brûlée vive.** — A Niederbipp, une fillette de six ans, Emma Gracdel, voulant faire chauffer du lait en l'absence de sa mère, s'approcha trop du feu et ses vêtements s'enflam-

mèrent. Ses sœurs, en rentrant de l'école, la trouvèrent morte dans la cuisine, le corps couvert d'horribles brûlures.

Vaud. — **Macabre découverte.** — A Lutry, des enfants s'amusaient à jeter des cailloux contre une boîte en fer-blanc flottant à quelques mètres du rivage. Sous le choc, la boîte s'ouvrit et l'on en vit sortir une petite main. La police repêcha le mystérieux paquet ; celui-ci contenait le cadavre d'un enfant de six jours qui avait été étranglé. On ne possède encore aucun indice sur l'auteur de ce crime.

Thurgovie. — **Désés.** — Vendredi soir est mort, à l'âge de 60 ans, le conseiller d'Etat Eugène Schmid, nommé en 1908 membre du gouvernement où il dirigeait le Département de justice et police.

Genève. — **Garde-frontière assassiné.** — Un garde-frontière nommé Philippe Blanchot, 25 ans, célibataire, de Collonges (Valais) a été tué d'une balle de revolver pendant la nuit. Le garde-frontière Dérivaz, de planton devant le bureau des douanes d'Anières, a entendu, à minuit 20, des cris suivis d'un coup de feu. Peu après il vit arriver, se traînant péniblement et perdant du sang, son collègue Blanchot. Blanchot prononça encore le mot : « Tarbini », puis il perdit connaissance et expira. Le commissaire de police, les gardes frontières et les gendarmes se mirent immédiatement à la recherche de l'assassin. A 2 heures et demie, ils arrêtèrent deux frères Minazzio et le nommé Savoï, habitant la maison Tarbini.

A L'ÉTRANGER

La guerre en Europe.

La bataille de Verdun.

Les attaques diminuent d'intensité.
Les Allemands, au cours de la nuit du 10, ont poursuivi leurs violentes attaques.

La veille, dans la région de Verdun, ils ont porté leur effort principalement aux deux ailes ouest, sur les plateaux qui dominent Mort-Homme et à l'est, sur la région de Vaux. Mais ces deux poussées, une fois de plus, ont échoué.

Dans l'ensemble, ils ont réussi à pénétrer dans quelques maisons avancées à l'entrée est du village de Vaux, mais quand ils voulurent escalader les pentes du fort, l'élan fut brisé net par nos feux, avant qu'ils fussent devant nos réseaux de fil de fer.

La journée du 11, au contraire, laisse l'impression d'un ralentissement. L'ennemi a continué son bombardement méthodique de nos positions, mais avec moins d'activité. Son infanterie n'a pas donné.

L'accalmie chez l'adversaire s'explique par la nécessité où il est de reformer ses régiments après des assauts meurtriers comme ceux qu'il a lancés samedi devant Douaumont, où la lutte, d'après les derniers renseignements, fut acharnée et sanglante. La violence même des attaques, la précision de notre tir, infligèrent aux Allemands

des pertes effroyables, sans résultat appréciable. Cette constatation a une valeur, si l'on songe à l'usure des effectifs qu'aggrave de jour en jour l'état-major allemand, si prodigue en hommes. C'est un des éléments les plus sûrs de la victoire des Alliés.

La peau de l'ours.

Suivant le *Nieuwe Courant* d'Amsterdam, le correspondant du *New York World* au quartier général de Kronprinz a télégraphié que l'objectif allemand est la prise de Verdun après la démolition des forts par une double marche nord et sud.

Graves désordres à Cologne.

Le *Telegraaf* d'Amsterdam annonce que, d'après une dépêche arrivée en Hollande, de graves désordres ont éclaté à Cologne ; les autorités militaires auraient fait placer des canons à l'entrée des rues principales et dans les gares, les voyageurs auraient été empêchés de sortir des trains.

Episode d'héroïsme.

Parmi les nombreux épisodes de valeur que l'on signale dans les luttes de ces jours devant Verdun, il en est un merveilleux, dont un étudiant de 19 ans est le héros. Cet étudiant, nommé Marc, avait été laissé à la garde d'un bois à l'entrée de la batterie de Vaux, et que les Français avaient décidé d'abandonner. On s'attendait à ce que les Allemands l'occupent pendant la nuit et le mettent en état de défense. L'étudiant français devait surprendre l'emplacement de la batterie que l'ennemi allait certainement chercher à dissimuler dans le bois ; il devait ensuite en signaler, au moyen d'une fusée, la position exacte aux batteries françaises. Il avait pour cela quatre fusées de diverses couleurs, dont chacune devait indiquer un point différent du bois. Marc attendit toute la nuit, caché dans le creux d'un grand arbre, impassible sous la grêle des grenades ennemies qui déracinaient les arbustes autour de lui. A un moment donné, épuisé de fatigue, il s'endormit. A l'aube, le bois était occupé par les Allemands qui se hâtaient d'abattre les arbres pour renforcer leurs tranchées.

Dans l'après-midi, la batterie fut mise en position. Marc sort de son refuge au crépuscule, prépare sa fusée, allume la mèche et se blottit de nouveau dans sa cachette. La fusée indicatrice part. Les Allemands s'en sont aperçus. Un commandement retentit : le bois sera entouré et livré aux flammes. Marc attend la mort. Tout à coup, une grenade abat son refuge. Il est blessé, mais, par miracle, l'incendie n'atteint pas son arbre. La nuit suivante, le bois retombait aux mains des Français qui trouvèrent leur héros mourant.

Les pertes officielles allemandes.

Le Bureau de la Presse anglais a donné les chiffres des pertes allemandes d'après les listes officielles allemandes. Voici ces chiffres :

Morts, 662.474 ; prisonniers et manquants, 330.414 ; gravement blessés, 364.053 ; blessés, 1.310.414. Total, 2.677.372.

Ces chiffres comprennent les pertes nationales allemandes, excepté parfois les pertes coloniales.

Torpilleur russe près de la côte bulgare.

Suivant une information de Sofia, le torpilleur russe *Pougounin* a heurté une mine de Varna et a coulé. Quatorze et onze marins de l'équipage ont été recueillis par des soldats bulgares.

Une « liquidation ».

Les autorités militaires allemandes qui avaient nommé des agents anglais pour les maisons de propriétaires du pays, viennent de donner la liquidation complète des maisons commerciales allemandes en Egypte.

Une

« grande victoire ».

Les Allemands ont été obligés de rouler qu'ils n'occupent ni le fort de Vaux. Le bulletin du 10 évoque la difficulté de clarifier que les Français « pied dans le fort » ; mais l'assertion officielle de Paris démentit officiel de Paris l'assertion. Le fort de Vaux a été attaqué, mais seulement parce qu'il est resté en communication avec les troupes de défense. Il résulte de ce que le communiqué avait altéré la vérité, dans le doute d'encourager les civils à passer à la cuisine.

Le « brillant succès » de Guretzky-Cornitz et de la posnanienne se réduit à une avance des deux côtés de la bataille d'énormes sacrifices.

Cet échec mettra la presse dans une situation pénible. Voyée par le bulletin du commandement, elle avait au ressortir l'énorme portée du fort de Vaux. La *Gazette* fort écrivait : « Un coup éclatant frappé : la forteresse de Vaux, le bastion de la plaine des Français au nord de la bataille, a été pris d'assaut ! » Lente attaque de nuit a entraîné, le fort blindé et les voisins. Notre guerre est un résultat grandiose, si puérile en actes de rude équilibre au combat, qu'il est de dire : « Celui-ci est le plus étonnant ! ». Mais garde la carte... Nous avons un triomphe grandiose allemand et de la bravoure ! »

Aujourd'hui, il faut avouer que les Français sont toujours à Vaux jusqu'ici, le bastion a tenu.

CANTON DE FRIBOURG

Nouvelle mise sur pied.

Sont de nouveau convoqués de relèvement, le 3 avril 1916, à Lys, tous les officiers et soldats incorporés dans l'infanterie d'étapes 1/102. Les hommes doivent se

Ces chiffres comprennent toutes les nationalités allemandes, excepté toutefois les pertes coloniales et navales.

Torpilleur russe coulé près de la côte bulgare.

Suivant une information officielle de Sofia, le torpilleur russe *Lieutenant Pougounin* a heurté une mine au sud de Varna et a coulé. Quatre officiers et onze marins de l'équipage furent recueillis par des soldats bulgares.

Une « liquidation ».

Les autorités militaires anglo-égyptiennes qui avaient nommé des gérants anglais pour les maisons de commerce ennemies, après avoir expulsé leurs propriétaires du pays, viennent d'ordonner la liquidation complète de toutes les maisons commerciales austro-allemandes en Egypte.

Une

« grande victoire allemande »

Les Allemands ont été obligés d'abandonner qu'ils n'occupent ni le village, ni le fort de Vaux. Le bulletin de Berlin du 10 évoque la difficulté en déclarant que les Français « ont repris pied dans le fort » ; mais un double démenti officiel de Paris barre cette assertion. Le fort de Vaux n'a pas été attaqué, mais seulement bombardé, et il est resté en communication avec les troupes de défense. Il ressort de ces faits que le communiqué allemand avait altéré la vérité, dans le but sans doute d'encourager les civils, au moment où l'empire les appelle de nouveau à passer à la caisse.

Le « brillant succès » du général Guretzky-Cornitz et de sa division posnanienne se réduit à une modeste avance des deux côtés de Vaux et a coûté d'énormes sacrifices.

Cet échec mettra la presse allemande dans une situation pénible. Fourvoyée par le bulletin du haut commandement, elle avait aussitôt fait ressortir l'énorme portée de la prise du fort de Vaux. La *Gazette de Francofort* écrivait : « Un coup éclatant a été frappé : la forteresse de Vaux, près de Douaumont, le bastion le plus solide des Français au nord de la place menacée, a été pris d'assaut ! Une brillante attaque de nuit a enlevé le village, le fort blindé et les ouvrages voisins. Notre guerre est si riche en résultats grandioses, si puissamment riche en actes de rude énergie et de vaillance au combat, qu'il est difficile de dire : « Celui-ci est le plus grand, le plus « étouffant » ! ». Mais qu'on regarde la carte... Nous avons à célébrer un triomphe grandiose des armes allemandes et de la bravoure allemande ! »

Aujourd'hui, il faut avouer que les Français sont toujours à Vaux et que, jusqu'ici, le bastion a tenu bon !

CANTON DE FRIBOURG

Nouvelle mise sur pied. — Sont de nouveau convoqués au service de relève, le 3 avril 1916, à 2 h. du soir, à Lyon : tous les officiers, sous-officiers et soldats incorporés dans les Cies d'infanterie d'étapes I/102 et II/102. Les hommes doivent se munir de

sous-vêtements chauds et de souliers convenablement ferrés. Le transport de la troupe par chemins de fer sur la place de rassemblement ou au lieu du dépôt de son équipement aura lieu gratuitement et sans billets.

Nominations militaires.

On écrit de Berne : Le sergent Raymond Page, d'Orsonnens, et le caporal Sylvain Brunschwig, à Bulle, ont été nommés, par le Département militaire fédéral, lieutenants-médecins dans les troupes sanitaires.

Farine trop blanche.

En date du 10 mars, les moulins de Pérolles, société anonyme, ont reçu communication que le commissariat central des guerres leur suspendait, dès ce jour-là et jusqu'au 10 avril, soit pour la durée d'un mois, la livraison de céréales. Le motif de cette mesure radicale est que les Moulins auraient fabriqué de la farine trop blanche. La minoterie de Pérolles se plaint qu'on ait procédé, à son égard, avec une rigueur excessive.

Nouveau confrère.

En cette époque si pénible pour la presse, M. Joseph Hawiler-Néel, imprimeur, à Châtel-St-Denis, a fait preuve de beaucoup de courage en éditant un nouveau journal d'annonces, *Le Messager*, dont le premier numéro vient de sortir de presse. Ce journal, paraissant une fois par semaine, contiendra, outre les annonces, un résumé des nouvelles de la contrée.

Nous souhaitons bon succès à ce nouveau confrère.

GRUYÈRE

Toujours pour nos soldats.

« Il fait froid à la frontière ; la paille est étendue sur l'unique plancher qui recouvre le sol avec des espaces d'air de 2 à 5 cm. Ça sent l'humidité dans notre poste d'observation, et la neige est tombée en abondance. Mais nous pourrions améliorer notre sort, et pour cela quelques soldats fribourgeois se permettent de solliciter de leurs concitoyens favorisés de rechercher si, au galetas ou au fond d'une armoire, ils n'ont jeté une descente de lit, un tapis, etc. Eh bien, ne oubliez pas, l'envoi de l'un ou l'autre de ces objets nous fera grand plaisir et nous saurons l'utiliser pour aménager et calfeutrer nos postes avancés. Tout s'utilise au service. Nous vous disons d'ores et déjà qu'ils ne seront pas rendus. Il resteront à l'usage jusqu'à la fin du service. Nous ne doutons pas que cet appel aura un modeste écho. Nous adressons à nos donateurs nos plus chaleureux remerciements et un souvenir reconnaissant de leurs troupes fribourgeoises. Adresser les envois éventuels au Poste d'observation, Boncourt (Jura), qui en fera la répartition et accusera réception. »

(Quelques soldats.)

Recrutement et inspection.

— Depuis samedi, nos rues connaissent une animation inaccoutumée. Les Commissions militaires procèdent à une révision des opérations de recrutement des dernières années. Plusieurs sont les jeunes gens qui, après avoir été réformés, sont reconnus aptes au service militaire. Ce

n'est pas tout rose pour eux de songer qu'ils devront prochainement faire une école de recrues. Mais tous en prennent leur parti.

Samedi, le contingent de la contrée de la Roche nous est arrivé précédé de tambours. Lundi, c'était le tour de la vallée de Charmey dont les citoyens nous sont venus précédés du drapeau fédéral et d'une fanfare.

La gravité de leur maintien prouve que tous avaient le sentiment de remplir un devoir patriotique et leur allure martiale laisse une bonne impression, pour le cas où les événements obligeraient de renforcer notre armée de nouveaux éléments.

Tombé au Champ d'honneur.

Un Gruyérien, engagé au service de la France, M. Alphonse Risse, de La Roche, est mort dernièrement dans un hôpital de Paris, des suites de blessures reçues sur le front allemand.

La terre sera certainement légère à ce vaillant, qui s'est dévoué pour la défense du Droit et de la Justice.

Section de gymnastique.

Après quelques semaines d'un repos bien mérité, nos chers gym vont reprendre leur activité.

Les répétitions auront lieu régulièrement les mardi et vendredi de chaque semaine, dès 8 1/2 heures du soir.

Les jeunes gens intentionnés de s'adonner à ce sport si utile et si passionnant voudront bien se présenter au local des répétitions, Halle de gymnastique, l'un ou l'autre de ces deux jours.

Communiqué.

— Les personnes qui désireraient suivre, ce printemps, un cours d'arboriculture théorique et pratique, qui aura lieu dans les environs de Bulle, doivent s'inscrire jusqu'au 19 mars, auprès de M. Ls. Yerly, gérant agricole à Bulle, qui renseignera.

Souscription en faveur des Serbes.

— MM. Castella Emile, 5 fr.; Remy Edouard, 10 fr.; Remy Maurice, 10 fr.; Magnin Philomène, 2 fr.; P. G., 3 fr.; La Tour, commune, 1 fr.; Anonyme, 2 fr.; Pont-la-Ville, 20 fr. 30; Pasquier Henri, notaire, 5 fr.; Peyraud Ignace, 10 fr.; Villarvolard, fr. 64.10; Le Pâquier, 35 fr.; Morand Xavier, Le Pâquier, 2 fr.; Remy Alfred, inspecteur, 5 fr.; Pont-en-Ogoz, 10 fr. — Total de la souscription à ce jour : fr. 3080.55.

Souscription en faveur des Arméniens.

— MM. Remy Maurice, 10 fr.; Magnin Philomène, 2 fr.; P. G., 2 fr.; Peyraud Ignace, 10 fr.; Morand Xavier, Le Pâquier, 2 fr. — Total de la souscription à ce jour : fr. 1080.40.

Souscription en faveur des Polonais.

— MM. Magnin Philomène, 2 fr.; Déforel Fortuné, chapelain, à Avry-dev. Pont, 5 fr.; Peyraud Ignace, 10 fr.; Morand Xavier, Le Pâquier, 2 fr.; Remy Alfred, inspecteur, 5 fr. — Total de la souscription à ce jour : fr. 480.85.

ÉTAT CIVIL DE BULLE

— Naissances. —

Février 16. — Castella Jeanne Hermine, fille de Joseph, de Gruyères, et de Eugénie, née Gendre.
20. — Buchs Cécile Marie, fille de Alph., agriculteur, de Bellegarde, et de Marie-Antonie, née Carrel.
21. — Bossat Allain-Michel Jacques, fils de Olivier-William, d'Avenches (Vaud), et de Berthe, née Doleys.
29. — Prince Adolphe-Pierre, fils de Jo-

seph-César, ramoneur, des Friques, et de Lucie, née Chardonens.

— Décès. —

4. — Chapaley, Clémentine Félicité, née Longchamp, veuve de Pierre-François-Hubert, ancien notaire, de Charmey, 85 ans.
7. — Gex Henri-François, électricien, de Bulle, époux d'Emma-Rosalie, née Heller, 28 ans.
14. — Gavin Jeanné Marguerite, née Millet, épouse de Paul Gavin, pharmacien, de Moudon et Brenles (Vaud).
23. — Charrière Jacques-Joseph-Etienne, agriculteur, de Cerniat, époux de Julie, née Andrey, 76 ans.
28. — Clerc Marie-Joseph-André, fils de Jean-François Clerc, de Bulle, 69 ans.

Mots de la fin.

Un capitaine, fort distingué tacticien d'ailleurs, mais un peu trop fêru des Belles-Lettres, se présente pour la première fois à son général, un vieux finaud, à qui « on ne la fait pas ».

— Capitaine X..., docteur en lettres. Le général se bronche pas, s'incline avec un aimable sourire : — Général Z..., certificat d'études primaires !

C'est en 1846

que les Pastilles Wybert-Gaba ont été inventées, lors d'une terrible épidémie d'influenza. Elles ont guéri dès lors des centaines de milliers de personnes de la toux, des catarrhes de la gorge, de l'enrouement, de bronchites, d'influenza, asthme, etc. Méfiez-vous des imitations ! Seules les Past. Wybert-Gaba de la Pharmacie d'Or, à Bâle, sont véritables ; on les trouve partout, en boîtes bleues à 1 franc.

Graines sélectionnées de légumes et de fleurs.

ARBRES FRUITIERS, PLANTES et autres articles d'horticulture.
POUDRE D'OS GRAS, parfait engrais pour légumes et toutes plantes vivaces, à fr. 0.25 le kg. et fr. 20 les 100 kg.
L. HENRICH, jardinier, rue de Gruyères, Bulle.

CARÈME

THON couvert.
MORUE d'Islande.
STOCKFISCH entier.
MAQUEREAU au vin blanc.
Saumon Homard,
Quenelles de Brochet, Anchois,
Sandwich, Sardines.

Epicerie fine
Vve Louis Treyvaud
BULLE
Téléphone 96.

Endiguement de la Trême.

La Commission met en soumission les travaux de fouille et de maçonnerie suivants : Lot de 250 mètres à La Tour-de-Trême, en amont de la Parqueterie. Prendre connaissance des plans et du cahier des charges au Bureau de Ville de Bulle, où les soumissions devront être déposées, sous pli fermé, jusqu'au lundi 27 mars, à 5 heures du soir.

Domaine à louer.

A louer de suite, à Vuallens, pour 4 ans, un domaine de 50 postes, tout attenant, dont 18 à fener, 32 de pâturage, avec maison, grange, écurie et chalet ; eau intarissable. S'adresser à Louis Genoud, Cercle Catholique, Bulle.

A louer
de suite appartements et chambre
meublée chez Vve Gamba, Bulle.

VOUS TOUSSEZ??
Alors prenez vite de nos merveilleux
et réputés

BONBONS DES VOSGES

Aux
bourgeois
de sapins
des
Vosges.



souverains
contre
rhumes, toux
catarrhes.

Déposé.

Goût agréable. — En vente partout.
20 ans de succès.

AVIS : Se méfier des imitations, lesquel-
les ne portent pas le mot VOSGES inscrit
sur chaque bonbon. Seuls fabricants : BRUG-
GER et PASCHE, Genève.



Contre Toux
Grippe, Coque-
luche, Rou-
geole,
prenez le

**SIROP
BURNAND**

Rideaux brodés.

Grands et petits rideaux en mous-
seline, tulle et tulle application, par
paire et par pièce, vitrage, brise-bise,
etc. Vente directement au consumma-
teur. — Echantillons par retour du
courrier.

H. NETTLER, Hérissau.
Fabrique spéciale de rideaux brodés.

CIDRE garanti pur jus

qualité excellente et claire en fûts
prêtés à 24 cts. le litre, contre rem-
boursement. 1001 F

Cidrerie de Morat.

La soussignée informe l'honorable public
qu'elle s'est établie

Couturière pour Dames

à la rue du Tir, 147 (maison Gex) Bulle.
Se recommande,

Henriette MAYOR.

SEMENCES du printemps.

Graines fourragères.
Blé et Avoine du pays.
Engrais chimiques.
Scories Thomas.

CROTTI frères, Bulle.

Graines potagères

1^{er} choix, germination assurée.

E. ROULIN,

au St-Michel, BULLE.

VILLE DE BULLE

Jeu 6 avril 1916, à 2 heures
après midi, à l'Hôtel de Ville, la
Commune de Bulle exposera en loca-
tion par voie de mises publiques, ses immen-
sités de l'ancienne usine à gaz.

Entrée en jouissance le 1^{er} juin 1916.
A la même occasion auront lieu les mises
pour la location des terrains que la
Commune possède au Russalet et en
Champ Barby.

Le Secrétariat communal.



ESSAIS gratuits de bandages herniaires !

ROBERT DUFÉY, bandagiste,

38, Place de la Gare, FRIBOURG

seul spécialiste du canton, fait journellement la démonstra-
tion et l'essai gratuits de bandages herniaires élastiques à ressort, etc.

Grand choix de ceintures ventrières.

Téléphone N° 3.50.

Articles pour l'hygiène.

Objets de pansements.

AVIS

On achète de nouveau jusqu'au 25 mars prochain :

Vieilles laines tricotées à	3 Fr. le kilog.
Cuivre à	4 » »
Marmites en bronze à	3 » »
Vieux fer à	8 » les 100 kg.

**Au Magasin de chiffons
M. Mourlevat, Bulle**

Place de la Foire.

Une carte suffit, on se rend sur place.

ATTENTION !

Tous les jeudis, à Bulle, au banc devant la boucherie Mar-
millod, on achète de vieilles laines tricotées à 2 francs le kilo, draps, sacs
usagés, cuivre, laiton, zinc, bronze, plomb, caoutchouc, chambres à air, au
plus hauts prix du jour.

Les envois par la poste seront payés par retour du courrier.

Varis 7, Parapluie Rouge, FRIBOURG.

TRANSPORTS FUNÉBRES à destination de tous pays.

Anselme MURITH Téléphone 121 **Genève**

CERCUEILS

de tous genres, tarifs très modérés.

Couronnes, articles funéraires, etc.

Dépôts pour le canton de Fribourg :

**BULLE, M. Emile Judet, relieur ; FRIBOURG-VILLE, M. Fernand
Blochinger, magasin et dépôt, Rue de l'Université, 6, Téléphone; CHATEL-
SAINT-DENIS, M. Emile Schroeter; ROMONT, M. Charles Clément, ébé-
niste; ESTAVAYER-LE-LAC, MM. Dietrich frères, ébénistes.**

Vastes immeubles industriels et agricoles

situés en gare de Romont, comprenant usine-scierie avec force hydraulique
et à vapeur (30 chevaux), 3 logements, ateliers, machines à battre, grange,
écurie et environ 9 poses (3 1/4 hectares) de terrain, y compris étangs de
charge, seront exposés en vente pour cause de changement de domicile et
par voie de mises publiques, le mardi 21 mars 1916, dès 2 heures, à
l'Hôtel de la Tête-Noire, à Romont.

Pour tous renseignements, s'adresser à **M. CHATTON, notaire, à
Romont.**

Taupiers.

La Commune de Bulle demande
2 bons taupiers. Entrée en fonctions le
1^{er} avril prochain.

Les inscriptions sont reçues au Secrétariat
communal où dépose le cahier des
charges.

Ville de Bulle.

Avis au public.

Arrivage cette semaine wagons plan-
tons belles pommes de terre du Va-
lais, qualité productive extra garantie, à
fr. 28 et 30, gare Vevey ou Montreux. En
cas d'inscriptions suffisantes, on ira débiter
sur place.

S'inscrire chez M. Jeanmonod, pri-
meurs, Rue du Lac, 21, Vevey.

Foyard.

On serait acheteur de billes et
plateaux de 10 à 11 cm. — Paye-
ment comptant. — Ec. sous V.1265
L. à la S. A. Suisse de Publicité
Haasenstein et Vogler, Lau-
sanne.

Location d'entrepôt.

La Cie du chemin de fer Bulle-
Romont met en location 3 cases de
l'ancien chantier Wetter, gare de Bulle.

Pour renseignements, s'adresser au Bu-
reau de la Compagnie.

A remettre

pour cause de santé un important
commerce de farine.

S'adresser sous H 395 B, à la S. A. suisse
de publicité Haasenstein et Vogler Bulle.

On prendrait

quelques vaches tachetées rouges,
en hivernage et estivage.
S'adresser à Célestin Gremaud, à
Riaz.

On cherche pour de suite jeune gar-
çon de bonne volonté comme

casserolier.

Hôtel des Alpes, Bex (Vaud).

A vendre

une belle jument rouge de 4 ans ; pas
de piquet.

S'adresser à la S. A. suisse de publicité
Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H. 373 B.

On demande à louer

une première fleurie pour 40 vaches.
S'adresser à la S. A. suisse de publicité
Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H 374 B.

Carême.

Spécialité de : MORUE, MERLUZ,
STOCKFISCH, POISSON MARINÉ,
THON ouvert et en boîtes, SARDI-
NES en boîtes, FROMAGE gran-
VACHERIN pour la fondue.

Toujours LÉGUMES & PRI-
MEURS à choix.

Prix très avantageux.

Se recommande,

Pierre de Goudron, Bulle.

Mme F. Ormin

SAGE-FEMME

reçoit des pensionnaires à toute
époque.

Consultations tous les jours.

Téléphone 4598.

Confort. — Prix modérés.

Près de la Gare.

Rue de Berne, N° 9, GENEVE.

Attention !

Je suis acheteur, au comptant,
de dépoilles de sapins (branches,
écorces, etc.).

Faire offres à la S. A. suisse de publicité
Haasenstein et Vogler, Bulle, sous init. A. V.

A louer

à Bulle, deux jolis logements dans la
Maison Barras, en face du Cheval-Blanc.

A vendre ou à louer

à Marsens, de gré à gré, 2 bâtiments
comportant maisons d'habitation, granges
et écuries, dont un avec environ 2 poses de
bon terrain et eau intarissable, et l'autre
avec environ 1 pose de bon terrain et eau
intarissable.

A la même adresse, à vendre 2 vaches
pie rouges portantes, 1 génisse d'un an et 2
chèvres, ainsi qu'un peu de chédail, et deux
chars de foin et regain.

Amédée Schenevey, Marsens.

Je prendrais

moutons en estivage

sur le « Petit-Brun », à Bellegarde, à fr.
3.50 par pièce ; bêtes prises à La Tour-
de-Tréme.

Séraphin Mooser, Bellegarde.

Canaris

bons chanteurs à vendre chez Mme
Michel, à la Toulaz, rue de la Sionce.

Carême.

Tous les mercredis et vendredis, arrivage
de poissons frais. THON ouvert et morne.
CONSERVES : Sardines, saumons, her-
mards, maquereaux. — Quenelles de poissons.

J. DONDÉRI, Bulle.

Grand magasin

à louer au centre de la Grand'rua, à
Bulle, avec caves spacieuses, dépôts et lo-
gement au premier (5 pièces).

S'adresser à l'Agence agricole Aug-
Barras, à Bulle.



ABONNEMENTS
Suisse... 1 an Fr. 4.50
Etranger... 1 an 5.50
paysais d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne dans les
bureaux de poste.

Le marécage

Je me souviens d'une gra-
où les soins des cultivateur
naient un état de fécondité
champs de blé, dont les lou
balançaient en une onde de
pur, alternaient avec les cu
ralchères. Le produit de ce
était immense, car la cultur
bien comprise et surtout so
La plaine était sillonnée
qui emportaient vers la ri
taine l'excès de l'eau qui
travers ces terres fécondes.
permettaient, à l'époque
reuses, de retenir dans le
l'eau que, en temps or
étaient destinés à enlever.
voyait-on jamais, dans cette
champs rousias ; les récolte
toujours superbes et faisaie
ration de tous ceux qui par
Mais, un jour, après plu
nées d'absence, quelle ne
stupéfaction en constatant
cette belle végétation ave
Plus de moissons dorées, l
tes luzernes, ni de champs
soigneusement entretenus.
grossière poussait à l'env
multipliaient autrefois les
plus diverses. Les blés a
place à l'ajonc. Ce terrain
empoisonné. Et il l'était, e
Le propriétaire avait n
retenir les canaux de drain
tait aperçu que, en un en
vastes champs, le sol dev
tamment humide. Il s'y
que, dans nos campagnes
un gottu. Il se dit que ce
grand chose qu'un gottu
ne pouvait nuire à l'ensem
tures.
Mais, insidieusement,
l'eau commençait à s'infiltr
sol, à envahir la terre me
poisonner des miasmes qu
geait. Cette eau croupissa
la terre acide et impropre
tion des plantes utiles.
l'ajonc des marais envah
plaine où l'on ne vit plu
plante inutile, en larges
pées de mares stagnantes.
Ce qui fut autrefois un
tivable était devenu un r
cela parce qu'on n'a pas o
guel à l'envahissement bie